

I. II. III. IV. VI.

## AVIS DE CONCOURS

Directive 2014/24/UE

### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

#### **I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Besançon, Besançon, F, Courriel : marchespublicsdab@grandbesancon.fr, Code NUTS : FRC21

##### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.marches.grandbesancon.fr>

Adresse du profil acheteur :

#### **I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

#### **I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

##### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### **Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

#### **I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

#### **I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

### **SECTION II : OBJET**

#### **II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Maîtrise d'œuvre pour la déconstruction / reconstruction de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant des Orchamps à Besançon

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

#### **II.2) DESCRIPTION**

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.2.4) **Description des prestations :** Dans le cadre du programme de rénovation des écoles et des crèches engagé par la ville, déconstruction de la crèche existante et construction d'un bâtiment de 679 mètres carrés de surface utile totale ainsi que des espaces extérieurs de l'ordre de 2756 mètres carrés. Mission de type maîtrise d'œuvre telle que définie par les articles L2431-1, R2431-1, R2431-8 à 2431-18, R2431-19 à R2431-23 du code de la commande publique. Mission de base de maîtrise d'œuvre, y compris ESQ et EXE totale, avec mission complémentaire SSI. Missions incluses dans la mission de base : - Simulation thermique dynamique (STD) - Optimisation éclairage artificiel (ECL) - Études biodiversité (BIODIV) - Étude acoustique (ACOU). Coût des travaux estimés : 2.695.000 euros HT (comprenant déconstruction, bâtiment et espaces extérieurs).

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

## II.2) DESCRIPTION

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.10) Critères de sélection des participants :

Les candidatures seront jugées en fonction de leur adéquation avec la nature, l'importance et la complexité de la mission à mener, appréciée à partir des critères suivants : 1. Capacité financières, professionnelles et techniques a. Qualifications professionnelles b. Chiffre d'affaires c. Qualité des références au regard des caractéristiques du projet 2. Composition et organisation du groupement.

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Informations relatives à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : oui

Indiquer profession : Le mandataire sera architecte au sens de l'article 3 de la loi no77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, DPLG ou HMONP. L'architecte devra être inscrit à l'ordre des architectes pour les architectes établis en France ou posséder un diplôme reconnu équivalent au titre de la directive 85/384/CEE du Conseil du 10 juin 1985.

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.2) Type de concours

Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

ou Nombre minimal :

/ Nombre maximal :

#### IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés :

#### IV.1.9) Critères d'évaluation des projets :

1. Qualités fonctionnelles et efficacité de l'organisation interne, et externe des locaux, des surfaces et des circulations au sein du bâtiment 2. Qualités et durabilité des solutions techniques proposées et performances énergétiques et environnementales du projet 3. Qualités architecturales, paysagères et intégration environnementale du site 4. Économie générale du projet : compatibilité avec l'enveloppe prévisionnelle allouée aux travaux

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation

26 janvier 2023

#### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

Date : 15 mars 2023

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

français

### IV.3) RÉCOMPENSES ET JURY

#### IV.3.1) Information sur les primes

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s)

Une prime sera attribuée : oui

Nombre et montant des primes à attribuer : A l'issue de la consultation, comme l'exigent les articles R2162-19 à R2162-21 et R2172-4 à R2172-6 du Code de la commande publique tous les candidats ayant remis des prestations conformes au règlement du concours bénéficieront d'une prime d'un montant de 13 310 euros HT.

#### IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

#### IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui

#### IV.3.4) Décision du jury

#### IV.1) DESCRIPTION

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : non

#### IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

#### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Date limite de réception des candidatures : 26/01/2023 à 12 heures. Groupement momentané de concepteurs avec les compétences suivantes : • En architecture au sens de l'article 3 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture • Paysagiste concepteur • En Ingénierie Fluides, Thermique et Energétique (intégrant Std) • En Ingénierie Environnementale – acv - réemploi • En Ingénierie Courants forts, courants faibles • En étude structure, y compris structure bois • En acoustique • En économie de la construction.

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, BESANCON CEDEX 3, F, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.besancon.tribunal-administratif.fr/>

##### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends, 1 rue du Préfet Claude Erignac, 54038, NANCY Cedex, F, Téléphone : (+33) 3 83 34 25 65

##### VI.4.3) Introduction de recours :

##### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Besançon, BESANCON, F

#### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

19 décembre 2022